

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRATHANE P255EP

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit IRATHANE P255EP

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé coating Apply by trowel

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Tox. Aigüe 4 - H332 Sens. Resp. 1 - H334 Sens. Peau 1 - H317 Cancéro. 2 - H351 TSOC ER 2 - H373

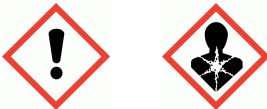
Dangers environnementaux Chronique Aquatique 3 - H412

Santé humaine

Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes susceptibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes ayant des fonctions pulmonaires affaiblies ne devraient pas manipuler ce produit.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

IRATHANE P255EP

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE), DIISOCYANATE DE 4,4'-
 DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE, DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

ALPHA-HYDRO-OMEGA-HYDROXYPOLY(OXY-1,4-BUTANEDIYL)	30-60%
---	--------

Numéro CAS: 25190-06-1

Classification

Chronique Aquatique 3 - H412

IRATHANE P255EP

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)	10-30%
Numéro CAS: 75-09-2	
Classification Cancéro. 2 - H351	
DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE	5-10%
Numéro CAS: 5124-30-1	
Classification Tox. Aigüe 3 - H331 Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2 - H319 Sens. Resp. 1 - H334 Sens. Peau 1 - H317 TSOC ES 3 - H335	
2,6-DITERTIARYBUTYL-PARA-CRESOL	1-5%
Numéro CAS: 128-37-0	
Facteur M (chronique) = 1	
Classification Chronique Aquatique 1 - H410	
DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE	1-5%
Numéro CAS: 101-68-8	
Classification Tox. Aigüe 4 - H332 Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2A - H319 Sens. Resp. 1 - H334 Sens. Peau 1 - H317 Cancéro. 2 - H351 TSOC ES 3 - H335 TSOC ER 2 - H373	
1-DODECANOL	<1%
Numéro CAS: 112-53-8	
Facteur M (aiguë) = 1	
Classification Irrit. Yeux 2A - H319 Aigu Aquatique 1 - H400 Chronique Aquatique 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

IRATHANE P255EP

Description des premiers soins

Orale	Éviter d'inhalier les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Essayer de faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes surviennent après s'être lavé.
Inhalation	Peut provoquer un souffle court semblable à de l'asthme. Toux, oppression, sensation de pression thoracique.
Orale	Peut entraîner une perte de connaissance, la cécité et possiblement la mort.
Contact cutané	Irritation sévère. Éruption allergique. Le produit est rapidement absorbé par la peau et peut provoquer des symptômes similaires à ceux d'une ingestion.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire grave.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.
-------------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Fournir un système adéquat de ventilation. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

IRATHANE P255EP

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Transférer à un récipient sec en métal, le laissant ouvert durant 48 heures. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Fournir un système adéquat de ventilation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter d'inhaler les vapeurs/ aérosol et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Si la peau devient contaminée, laver rapidement avec du savon et de l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

2,6-DITERTIARYBUTYL-PARA-CRESOL

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 2 mg/m³ fraction inhalable et vapeur A4

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.
A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Si la contamination de l'air dépasse le niveau acceptable, utiliser un appareil respiratoire approuvé. S'assurer de bien former les opérateurs afin de minimiser l'exposition. Les équipements de protection individuelle doivent être portés seulement dans le cas où l'exposition du travailleur ne peut être contrôlée convenablement à partir des mesures techniques de contrôle.

IRATHANE P255EP

Protection des yeux/du visage	Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
Protection des mains	Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Peu importe le produit constitutif du gant, le temps de protection du gant peut varier selon les fabricants. Le temps de protection du matériel constitutif des gants ne peut être estimé avec exactitude quand les gants sont utilisés avec des mélanges. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc butyle. Laminé de polyéthylène et d'éthylène alcool vinylique (PE/EVOH). Néoprène Des changements fréquents sont recommandés. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 6 heures.
Autre protection de la peau et du corps	En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P2. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Translucide.
Odeur	Éther.
Point de fusion	8°C
Point d'éclair	does not flash°C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 13 Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 33
Densité relative	1.08 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Autres renseignements	Pas disponible.

IRATHANE P255EP

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées. Ne pas exposer à haute température ni en plein soleil.
Matières incompatibles	Eau, humidité.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV)	11 949,38
ETA par inhalation (vapeur mg/l)	49,84
ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l)	8,19

Renseignement généraux	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
Inhalation	Toxique par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Risques aigus et chroniques pour la santé	Effet cancérigène suspecté. Preuves insuffisantes. Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes susceptibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes ayant des fonctions pulmonaires affaiblies ne devraient pas manipuler ce produit.
Voie d'exposition	Inhalation Ingestion. Absorption par la peau

12. Données écologiques

Écotoxicité	Éviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité	Pas considéré toxique pour le poisson.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	

IRATHANE P255EP

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Ne s'applique pas.

Numéro ONU (LTMD) 2810

Numéro ONU (IMDG) 2810

Numéro ONU (OACI) 2810

Numéro ONU (DOT) 2810

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (International) Ne s'applique pas.

Désignation officielle de transport (LTMD) TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (DICHLOROMETHANE, 4, 4'-METHYLENEDI(CYCLOHEXYL ISOCYCNATE))

Désignation officielle de transport (IMDG) TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (DICHLOROMETHANE, 4, 4'-METHYLENEDI(CYCLOHEXYL ISOCYCNATE))

Désignation officielle de transport (OACI) TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (DICHLOROMETHANE, 4, 4'-METHYLENEDI(CYCLOHEXYL ISOCYCNATE))

Désignation officielle de transport (DOT) TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (DICHLOROMETHANE, 4, 4'-METHYLENEDI(CYCLOHEXYL ISOCYCNATE))

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD 6.1

Étiquette de la LTMD 6.1

Classe de l' IMDG 6.1

Classe/division de l'OACI 6.1

Étiquettes de transport



IRATHANE P255EP

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la LTMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'OACI III

Groupe d'emballage du DOT III

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-A

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2021-02-19

Révision 3

Date d'entrée en vigueur 2018-04-04

Mentions de danger intégrales H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.